

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente-troisième session

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

* La version française de ce document est conforme à la version anglaise qui a été rééditée pour des raisons techniques le 24 octobre 2023.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Introduction

1. Le Bureau de l'Inspecteur général soumet un rapport annuel au Comité permanent des programmes et des finances. Le présent rapport donne un aperçu des activités qu'il a menées pendant la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, y compris en matière d'audit interne et d'enquête.

Mandat et stratégies du Bureau

2. Le Bureau de l'Inspecteur général a pour mandat de donner au Directeur général des garanties indépendantes et objectives et de lui fournir des études et des conseils systématiques, afin d'améliorer la conception, l'exécution et le déroulement des programmes et des projets de l'OIM et de leur apporter de la valeur ajoutée.

3. La mission, les pouvoirs et les responsabilités du Bureau sont énoncés dans la Charte du Bureau de l'Inspecteur général. Le Bureau contribue au contrôle, au sein de l'OIM, par ses fonctions d'audit interne et d'enquête. Au titre de sa mission d'assurance, il détermine si les objectifs de l'OIM sont réalisés avec efficacité et efficience et en conformité avec les règlements, les règles et les résultats escomptés de l'Organisation. En outre, à la demande de l'Administration, il fournit des services consultatifs et des avis sur des questions et des politiques organisationnelles, et réalise des examens indépendants.

4. Le Bureau exerce ses fonctions d'audit interne d'une manière généralement conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, édictées par l'Institute of Internal Auditors, et s'acquitte de ses fonctions d'enquête en accord avec les Lignes directrices uniformes en matière d'enquête, approuvées par la Conférence des enquêteurs internationaux, et compte dûment tenu de la jurisprudence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail.

5. L'Inspectrice générale par intérim confirme par le présent rapport l'indépendance organisationnelle du Bureau et, notamment, l'absence d'ingérence de la direction dans la planification et l'exécution de ses activités et dans l'élaboration de rapports à cet égard. Elle confirme par ailleurs que, pendant la période considérée, des fonds suffisants ont été alloués à la fonction d'enquête, dont les effectifs et le budget ont augmenté de manière significative depuis 2019. Cependant, pour ce qui est de la fonction d'audit interne, l'Inspectrice générale par intérim constate un manque de ressources auquel il convient de remédier, faute de quoi la capacité de la fonction d'assurer un niveau de garantie adéquat pourrait être mise à mal. Depuis 2015, la fonction d'audit interne n'a pas bénéficié de création de postes ou de reclassement de postes à un grade supérieur, ni d'une augmentation des crédits budgétaires alloués aux voyages ou d'autres crédits auxiliaires. Par conséquent, la fonction n'a pas suivi le rythme de croissance de l'Organisation, qui a enregistré depuis 2015 une augmentation de 82 % de ses dépenses totales, un accroissement de 91 % de ses effectifs et une hausse de 30 % du nombre de bureaux extérieurs. Pour remédier à ces préoccupations, l'Inspectrice générale par intérim a, dans un premier temps, soumis une proposition à la haute direction, qui a confirmé la nécessité de remédier au manque de croissance de la fonction.

6. En ce qui concerne les déclarations individuelles d'objectivité et d'absence de conflit d'intérêts, chaque année, ainsi qu'avant chaque mission d'audit, tous les membres de l'équipe d'audit

confirment leur adhésion aux principes et aux règles de conduite correspondant aux normes internationales en matière d'audit.

7. Les deux fonctions du Bureau de l'Inspecteur général bénéficient de la délégation de pouvoir pour gérer leur budget et leurs activités en toute indépendance, sans être soumises aux contraintes organisationnelles habituelles.

Résumé des activités menées pendant la période considérée

8. Le tableau 1 résume les activités menées par le Bureau du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. (De plus amples informations pour chaque fonction sont données plus loin, dans des sections distinctes.)

Tableau 1. Ventilation des activités

| Audits internes, y compris audits de projets | Enquêtes : affaires closes |
|---|---------------------------------------|
| 62* | 1551 |

* Ce chiffre englobe 15 missions d'audit et l'examen de 47 projets dans le cadre du protocole d'audit.

9. Normalement, les responsables des deux fonctions se réunissent régulièrement avec le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance et donnent suite à ses recommandations. Pendant la période considérée, trois réunions ont été tenues, en novembre 2022, en avril 2023 et en juillet 2023.

Structure et ressources du Bureau

10. Le tableau 2 résume les dotations en effectifs approuvées dans le Programme et Budget pour 2021, 2022 et 2023.

Tableau 2. Dotations en effectifs approuvées

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Dotations en effectifs approuvées | | | |
| Inspecteur général | 1 | 1 | 1 |
| Audit interne* | 12 | 12 | 12 |
| Enquête** | 14 | 15 | 20 |
| Personnel d'appui de la catégorie des services généraux | 2 | 2 | 2 |
| Effectifs temporaires ou financés par des projets | | | |
| Enquête | 4 | 4 | 3 |
| Audit interne | | | 1* |
| Total | 33 | 34 | 39 |

* Au moment de l'élaboration du présent rapport, un poste d'auditeur de la catégorie des administrateurs était vacant. Le poste temporaire est financé par une ligne budgétaire existante.

** Au moment de l'élaboration du présent rapport, trois postes étaient financés par des fonds du Comité d'affectation des ressources pour la migration (MIRAC). En outre plusieurs postes de la fonction d'enquête étaient vacants et le budget a servi à financer le recrutement de consultants et de personnel temporaire.

11. Le personnel du Bureau de l'Inspecteur général est déployé sur trois sites : le Siège, le Centre administratif de Manille et le Centre administratif de Panama (voir le tableau 3 ci-dessous).

Tableau 3. Effectifs par site en 2023

| Site | Effectifs | OIG | Audit interne | Enquête |
|----------------|---|----------|---------------|-----------|
| Genève | Effectifs approuvés | 2 | 4 | 19 |
| | Effectifs temporaires ou financés par des projets | | 1 | 3 |
| Manille | Effectifs approuvés | | 8 | 1 |
| Panama | Effectifs approuvés | | 1* | |
| Total | | 2 | 14 | 23 |

* Le poste est vacant et le poste temporaire d'auditeur interne au Siège est financé par la ligne budgétaire du Centre administratif de Panama.

Enquête

12. Une enquête est un processus officiel d'établissement de faits qui consiste à examiner des allégations de manquement et de conduite répréhensible pour déterminer si de tels actes ont été commis et, dans l'affirmative, identifier la ou les personnes responsables.

13. La fonction d'enquête du Bureau est chargée de mener des enquêtes administratives indépendantes, fondées sur le droit, pour protéger l'intégrité des opérations de l'OIM et en améliorer l'efficacité et l'efficience, tout en contribuant à la responsabilité et à la transparence. Le Bureau reçoit toutes les allégations de manquement concernant les cas de fraude, de gaspillage, de harcèlement sur le lieu de travail, d'abus d'autorité, d'exploitation et d'atteintes sexuelles et d'autres manquements au respect des règlements et règles de l'OIM. Il mène, en outre, des enquêtes sur les allégations de représailles transmises par le Bureau de la déontologie.

14. La fonction d'enquête compte actuellement 23 postes de durée déterminée, dont un poste d'administrateur auxiliaire. Pendant la période considérée, quatre postes ont été créés, dont deux pour gérer la plateforme Nous sommes tous concernés (We are all in). À la date de publication du présent rapport, 7 postes étaient vacants et 8 personnes étaient titulaires de contrats spéciaux de courte durée et de contrats de consultants à temps plein, et 15 autres étaient engagés en qualité de consultant sur la base d'un fichier.

15. Pendant la période considérée, la fonction d'enquête a assumé la responsabilité de la plateforme en ligne We are all in, qui permet de signaler des allégations de manière confidentielle. Outre la responsabilité de la plateforme, deux postes de durée déterminée ont été transférés à la fonction d'enquête : un poste d'administrateur de grade P-2 chargé de la coordination du contenu de la plateforme We are all in et un poste d'agent recruté sur le plan national basé à Manille et chargé de la maintenance et du développement techniques de la plateforme.

16. Au total, 1 551 affaires ont été traitées par la fonction d'enquête, contre 1 187 pendant la période précédente. Des précisions sont données dans le tableau 4.

17. À la fin de la période considérée, 54 affaires au stade de la réception étaient antérieures à 2023, tandis que 12 affaires en cours d'enquête étaient antérieures à 2022, dont seulement 2 dataient d'avant 2021.

18. Le nombre d'allégations reçues par la fonction d'enquête est passé à 1 931 contre 1 184 pendant la période précédente, 979 au cours de la période 2020-2021, 715 au cours de la période 2019-2020 et 325 au cours de la période 2018-2019. En moyenne, 160 allégations ont été reçues par mois, contre 99 pendant la période précédente, et 622 allégations ont été reçues rien qu'au cours des trois derniers mois. Cette situation a donné lieu à une augmentation des besoins en ressources humaines au stade de la réception. Il sera nécessaire d'y remédier sans tarder afin de traiter en temps voulu les plaintes graves concernant des cas de manquement, de maintenir le nombre de dossiers à un niveau peu élevé (de manière à éviter l'attrition des effectifs) et de faire en sorte que le degré de confiance accordé au Bureau par le personnel reste élevé.

19. L'augmentation forte et constante du nombre d'allégations se reflète en outre dans le nombre d'affaires en cours d'évaluation, qui s'élève à 501 contre 124 à la fin de la période précédente. Bien que les allégations en cours d'évaluation soient relativement actuelles, l'augmentation constante du nombre d'allégations est un défi pour l'équipe actuelle et risque de créer un nouvel arriéré d'affaires au fil du temps comme indiqué plus haut.

20. L'augmentation continue du nombre d'allégations est probablement due à la croissance importante de l'Organisation sous l'angle de ses effectifs, de son financement et de ses projets, ainsi qu'à la visibilité accrue du Bureau et de la plateforme de signalement We are all in. Elle peut aussi être considérée comme le signe d'un système de responsabilité interne efficace, accessible et fiable.

21. Pendant la période considérée, 92 rapports ont été établis et soumis au Département des affaires juridiques pour qu'il envisage des mesures disciplinaires, contre 117 durant la période précédente. Le nombre d'enquêtes closes a diminué, passant de 171 à 101, en raison notamment de l'élimination du précédent arriéré d'affaires, d'une réduction des cas transmis par l'équipe de réception justifiant l'ouverture d'une enquête, et d'une modification des critères relatifs aux notes et aux rapports de clôture.

22. Dans l'ensemble, la productivité de la fonction d'enquête a continué d'augmenter. Même si le nombre d'affaires en cours à la fin de la période considérée est passé de 236 à 616, 1 551 affaires au total ont été traitées contre 1 187 au cours de la période précédente.

23. Le personnel de la fonction d'enquête participe également à des activités et à des initiatives du système des Nations Unies, ainsi qu'à des groupes de travail et à des conférences de l'OIM. Trois enquêteurs de l'OIM ont participé à la session du Groupe de travail sur les situations d'urgence complexes, qui s'est tenue en novembre 2022. Le Bureau fait partie des Représentants des services d'enquête du système des Nations Unies, du groupe de travail interinstitutions créé par le Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et du groupe de travail interinstitutions sur les enquêtes numériques. Il est également représenté au sein de l'équipe spéciale du Siège de l'OIM chargée de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Pendant la période considérée, la fonction d'enquête a collaboré avec d'autres bureaux d'enquête des Nations Unies et a contribué activement à l'élaboration des nouvelles lignes directrices de l'OIM sur la communication d'informations relatives à des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles à la plus haute autorité des Nations Unies dans le pays, ainsi que sur l'aide aux victimes. Elle a également contribué à la création de plusieurs modules de formation concernant la responsabilité et les manquements. Le Bureau propose également une formation permanente à ses enquêteurs et élargit son système de procédures opérationnelles permanentes et de documents d'orientation concernant notamment la conduite d'enquêtes sur des allégations d'exploitation et d'atteinte sexuelles selon une approche centrée sur la victime.

Tableau 4. Dossiers d'enquête

| État d'avancement des enquêtes | Nombre d'affaires |
|---|-------------------|
| Affaires reportées de la période précédente | |
| Affaires en cours d'enquête | 102 |
| Affaires en cours d'évaluation | 124 |
| Affaires évaluées en attente d'enquête ou de clôture | 0 |
| Affaires faisant l'objet d'une enquête par des tiers | 10 |
| Nombre total d'affaires reportées de la période précédente | 236 |
| Affaires reçues ou rouvertes pendant la période considérée (1 ^{er} septembre 2022-31 août 2023) | 1 931 |
| Nombre total d'affaires reportées et reçues | 2 167 |
| Affaires closes pendant la période considérée | |
| Après évaluation | 1 136 |
| Finalisées par un rapport d'enquête et renvoyées à LEGGL | 55 |
| Renvoyées à la Division des contrats de LEG | 2 |
| Renvoyées à LEGGL avec un rapport de renvoi | 37 |
| Renvoyées à un ou plusieurs autres bureaux | 253 |
| Affaires closes par une note ou un rapport de clôture | 46 |
| Affaires closes après une enquête par procuration | 22 |
| Nombre total d'affaires closes pendant la période considérée | 1 551 |
| Situation au 31 août 2023 | |
| Affaires en cours d'enquête | 98 |
| Affaires en cours d'évaluation | 501 |
| Affaires faisant l'objet d'une enquête par des tiers | 17 |
| Nombre total d'affaires en cours | 616 |

LEG : Bureau des affaires juridiques ; LEGGL : Division Droit commun et administratif du Bureau des affaires juridiques.

Audit interne

24. L'équipe d'audit interne comprend des membres du personnel de l'OIM expérimentés et des auditeurs internes professionnels. Il est aujourd'hui nécessaire d'accroître les effectifs et de renforcer les compétences de l'équipe pour faire face aux besoins accrus et assurer ainsi une couverture d'audit suffisante, conformément aux orientations et aux normes internationales d'audit, ainsi que pour être en mesure de s'adapter aux changements qui entreront en vigueur début 2024 en ce qui concerne la profession d'auditeur interne. Les effectifs de la fonction d'audit interne sont restés fondamentalement inchangés depuis 2015, pour ce qui est tant des grades que du nombre de postes, malgré la croissance considérable qu'a enregistrée l'Organisation. Ce point a été identifié comme un domaine à améliorer dans l'évaluation périodique externe indépendante et obligatoire de la qualité

de la fonction d'audit interne réalisée en 2022, dans l'évaluation des garanties de l'Organisation au niveau central (CAA) réalisée en 2022 par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni et dans le rapport du Vérificateur externe des comptes de l'Organisation pour 2022. Pendant le cycle budgétaire de l'OIM pour 2024, une proposition portant sur l'obtention de crédits supplémentaires pour la création de postes, le reclassement de postes à un grade supérieur et la centralisation des fonctions a été soumise à la direction par l'Inspectrice générale par intérim, afin d'amorcer le renforcement nécessaire de la fonction d'audit interne.

25. La fonction d'audit interne réalise des audits internes conformément aux normes internationales d'audit. Ses audits portent sur les processus, les fonctions, les projets, les entités centralisées, les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Le plan de travail annuel en matière d'audit, qui est fondé sur une évaluation détaillée des risques, est examiné par le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance et approuvé par le Directeur général.

26. Conformément aux pratiques établies, la fonction d'audit interne a, pendant la période considérée, exécuté avec succès le plan d'audit, tel que modifié pour faire face aux risques émergents. En outre, par suite de la mise à l'essai du protocole d'audit dynamique et après examen des enseignements qui en ont été tirés, la fonction d'audit interne a intégré des éléments de l'audit dynamique dans les protocoles existants. À cet égard, la fonction a renforcé le cadre des missions d'audit en incorporant des examens de projets applicables et a amélioré la communication des résultats d'audit à la haute direction et aux parties prenantes intéressées.

27. Comme indiqué l'année passée, une évaluation externe indépendante et globale de la qualité de la fonction d'audit interne a été finalisée en février 2022. À ce titre, la fonction a obtenu la note la plus élevée en ce qui concerne la « conformité générale », ce qui atteste de la conformité globale aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. La majorité des recommandations figurant dans le rapport de l'évaluateur indépendant ont été prises en compte. Les autres domaines d'amélioration identifiés concernent les ressources allouées à la fonction et les pénuries de personnel. Par ailleurs, la fonction d'audit interne effectue continuellement des autoévaluations de la conformité avec les normes internationales en matière d'audit interne. Conformément aux politiques établies, une évaluation horizontale de la qualité a été réalisée en interne à titre d'exemple pendant la période considérée et les résultats obtenus ont servi à perfectionner les protocoles.

28. La fonction d'audit interne est toujours en communication étroite avec les représentants des services d'audit interne d'autres organismes et organisations apparentées des Nations Unies, et participe activement et régulièrement aux groupes de travail qui avaient initialement été constitués pour élaborer des stratégies et des cadres d'audit au sein du système des Nations Unies pendant la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de la conférence des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies tenue en 2023, la fonction d'audit interne de l'OIM a présidé un groupe de travail sur l'examen des risques stratégiques, de la gouvernance et de la performance, afin de définir un mandat commun et un programme de travail pour s'attaquer à des questions actuelles, telles que la gestion des risques, les incidences environnementales des projets, la gouvernance et la responsabilité sous l'angle du contrôle interne et les risques en matière de cybersécurité. Pendant la période considérée, la fonction d'audit interne a contribué à une évaluation consultative conjointe de la stratégie des Nations Unies relative aux activités d'appui menée par le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, dont les résultats sont actuellement examinés au sein des Nations Unies.

29. Dans le cadre de groupes de travail établis au titre d'initiatives relatives à la gouvernance menées actuellement à l'OIM, la fonction d'audit interne a continué de s'intéresser à des questions telles que l'élaboration d'un cadre de délégation de pouvoir et la collaboration avec des entreprises extérieures. La fonction a continué de renforcer son interaction avec l'Unité de gestion des risques et le Département de la gestion financière et administrative à la faveur de réunions et d'échanges fréquents sur l'évaluation des risques et d'autres domaines nouveaux. Afin de renforcer encore son profil consultatif, la fonction d'audit interne a consulté régulièrement l'Unité des initiatives en espèces au sujet de l'amélioration des processus, et a fourni des informations récapitulatives sur les principaux risques et recommandations d'audit à l'équipe chargée de la réorganisation du mode de fonctionnement, afin de faciliter la transition en cours vers le nouveau système de planification des ressources d'entreprise. En outre, elle a continué d'interagir avec l'Unité de la gestion axée sur les résultats au sujet de la définition d'indicateurs de performance clés pour l'initiative relative au plan de travail annuel d'audit, qui est en cours de mise en œuvre.

30. La fonction d'audit interne a continué de collaborer avec les bureaux régionaux et a participé à la retraite annuelle mondiale des chargés principaux de la gestion des ressources et à deux retraites régionales, où elle a fait des exposés sur les domaines d'intérêt transversaux relatifs à l'audit interne et a donné un aperçu des messages clés tirés des évaluations de la gouvernance, des risques et de l'environnement de contrôle réalisées dans le cadre de missions d'audit individuelles.

31. Le personnel chargé de l'audit interne a continué de développer ses compétences professionnelles par des certifications et des cours pertinents délivrés par l'Institute of Internal Auditors et d'autres prestataires.

32. Le tableau 5 ci-après indique les missions d'audit réalisées pendant la période considérée.

Tableau 5. Ventilation des audits effectués

| Région | Audits de bureaux de pays | Audits de systèmes, de processus et de fonctions | Audits de projets* | Total |
|---|---------------------------|--|--------------------|-----------|
| Asie et Pacifique | 2 | - | 8 | 10 |
| Afrique australe | 2 | - | 7 | 9 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 3 | - | 10 | 13 |
| Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique | 1 | - | 4 | 5 |
| Afrique centrale et de l'Ouest | 1 | - | 4 | 5 |
| Amérique centrale, Amérique du Nord et Caraïbes | 1 | - | 2 | 3 |
| Europe du Sud-Est, Europe de l'Est et Asie centrale | 2 | - | 9 | 11 |
| Espace économique européen | 1 | - | 3 | 4 |
| Siège | - | 2** | - | 2 |
| Total | 13 | 2 | 47 | 62 |

* Les projets d'audit correspondants ont été examinés dans le cadre des audits de bureaux de pays.

** L'audit des systèmes, processus et fonctions de la réponse régionale à la situation au Venezuela a porté sur quatre bureaux de pays : trois en Amérique du Sud (Chili, Colombie et Équateur) et un dans la région de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Nord et des Caraïbes (Panama).

33. Bien que la mise en œuvre des recommandations incombe à la direction de l'OIM, la fonction d'audit interne a continué d'intensifier ses efforts pour assurer activement la surveillance et le suivi des recommandations en suspens. Les entités auditées ont participé activement à l'exercice, et la collaboration avec la direction en vue de la mise en œuvre des recommandations se poursuit.

34. Depuis 2022, toutes les recommandations sont intégralement suivies et surveillées à l'aide du logiciel de gestion de l'audit interne. Les entités auditées bénéficient toutes d'un accès sans restriction au logiciel afin de pouvoir communiquer des données actualisées par ce biais. En outre, le logiciel envoie des messages de suivi et des rappels automatiques et prévoit un niveau supplémentaire de surveillance grâce à un tableau de bord spécifique qui montre l'état d'avancement de la mise en œuvre. Par conséquent, la fonction d'audit interne a constaté une augmentation des interactions et de l'investissement des parties prenantes intéressées.

35. Le tableau 6 présente une ventilation du statut des recommandations d'audit interne par niveau de risque.

Tableau 6. Statut des recommandations en suspens par niveau de risque

| Statut/risque | Très élevé | Élevé | Moyen | Total |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Suivi pas encore requis | 14 | 79 | 104 | 197 |
| Suivi requis | 19 | 61 | 90 | 170 |
| Total | 33 | 140 | 194 | 367 |

36. Les 367 recommandations d'audit notifiées pendant cette période sont toutes considérées comme actuelles, car aucune n'est en souffrance depuis longtemps (plus de 12 mois après la date de suivi fixée). La mise en œuvre des recommandations est surveillée de près par le Bureau. Des informations actualisées sur le statut et le contexte de toutes les recommandations sont régulièrement diffusées auprès des bureaux régionaux et des membres pertinents de la haute direction.

37. Une constatation récurrente est une constatation qui est fondamentalement de même nature qu'une autre faite lors d'audits consécutifs ou lors de tout autre audit effectué pendant la période considérée. Les constatations récurrentes appellent une attention particulière de la part de la direction car elles sont considérées comme présentant un risque élevé à très élevé. Bien que les constatations récurrentes et les domaines clés susceptibles d'amélioration identifiés pendant la période considérée soient conformes aux rapports précédents, les initiatives de gouvernance en cours devraient, selon toute attente, permettre de corriger progressivement les insuffisances. Dans le cadre des efforts qu'elle fournit pour contribuer à l'initiative de réorganisation du mode de fonctionnement en identifiant les risques et les domaines d'amélioration, la fonction d'audit interne a communiqué un rapport consolidé rendant compte des constatations et des recommandations d'audit à l'équipe chargée de la réorganisation du mode de fonctionnement.

38. Les principales constatations récurrentes sont présentées ci-dessous par domaine de traitement de l'initiative de réorganisation du mode de fonctionnement, et sont classées par niveau d'importance et portée :

- a) **Gestion de la chaîne d'approvisionnement.** Ce domaine couvre diverses activités allant de la planification à l'évaluation des fournisseurs. Les principaux problèmes recensés sont les suivants : déficience du processus de la chaîne d'approvisionnement ; manque de planification et absence de plans d'achat ; manque de contrôle de l'utilisation du parc automobile de

l'Organisation/surveillance inadaptée de la consommation de carburants; contrôles insuffisants en ce qui concerne la gestion des entrepôts; mauvaise gestion des actifs et des bureaux; et contrôle insuffisant de la gestion des fournisseurs.

- b) **Gestion financière.** Ce domaine comprend les processus relatifs à la comptabilité, à l'information financière et aux opérations de trésorerie. Les problèmes systémiques identifiés sont liés à l'absence d'administration globale et de surveillance des processus financiers, à l'insuffisance des vérifications précédant la comptabilisation des opérations financières, à la validité des décaissements et des dépenses, à la gestion des chèques, à des lacunes dans la gestion bancaire et du compte de caisse, et à la gestion inadaptée des comptes fournisseurs de membres et de non-membres du personnel.
- c) **Gestion des ressources humaines.** Ce domaine englobe les processus de gestion des ressources humaines. Les problèmes récurrents constatés dans l'audit sont les suivants: lacunes dans l'administration des contrats de consultants et de non-membres du personnel; insuffisances dans la gestion des processus et politiques de ressources humaines; retards dans les processus de recrutement; contrôles insuffisants du processus de paie et du paiement des prestations dues au personnel; et non-respect de l'obligation de suivre les cours de formation obligatoires de l'Organisation.
- d) **Gestion des projets et rapports.** Ce domaine couvre l'ensemble du cycle de vie des projets et vise à rationaliser les processus et à accroître la transparence à l'égard des donateurs. Les problèmes récurrents identifiés sont les suivants: suivi des projets insuffisant; lacunes dans la gestion des projets; mauvais suivi budgétaire et documents comptables de mauvaise qualité; nécessité d'améliorer la qualité des rapports aux donateurs et de veiller à leur présentation en temps voulu; et retards systémiques dans l'activation des projets.
- e) **Gestion des risques.** L'objectif de ce domaine d'action est d'atténuer tous les risques inhérents aux opérations de l'Organisation. Les problèmes récurrents recensés sont les suivants: plan global de gestion des risques inexistant ou obsolète dans de nombreux bureaux; nécessité de renforcer la sensibilisation et d'établir une voie appropriée pour signaler des cas de fraude et de conduite répréhensible; et plans de poursuite des activités inexistantes ou non éprouvés.
- f) **Gestion des fonds et accords.** Il s'agit là du processus global qui consiste à prévoir les besoins de financement du bureau en concluant des accords avec des donateurs et en recourant à d'autres sources. Les principaux problèmes systémiques recensés sont liés à la forte dépendance des bureaux à l'égard des financements assurés par les donateurs, dont l'indisponibilité pourrait mettre en péril la viabilité des bureaux.
- g) D'autres problèmes récurrents sont liés à la structure organisationnelle, à l'absence de points de contact chargés de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que du harcèlement sexuel, à la gestion et à la surveillance des partenaires d'exécution, aux lacunes en matière de cybersécurité et d'évaluation des vulnérabilités, à la délégation de pouvoir et à la séparation des tâches, et à la mise en œuvre de politiques concernant les interventions en espèces.

39. En outre, la fonction d'audit interne effectue des audits de processus dans des domaines plus complexes afin de déterminer les domaines où des améliorations institutionnelles s'imposent. Pendant la période considérée, deux grands domaines ont été examinés au titre du protocole d'audit de processus, à savoir la réponse régionale à la situation au Venezuela et la cybersécurité.

40. Conformément aux politiques établies, la fonction d'audit interne envoie à la fin de chaque audit un sondage client aux responsables des domaines audités, dont elle examine les résultats. Les domaines susceptibles d'amélioration sont identifiés sur la base des réactions des entités auditées. Pour la période considérée, la moyenne pondérée des réponses concernant la performance en matière d'audit se situait à 3,5 (sur une échelle de 1 à 4, où 4 est la note la plus élevée), ce qui témoigne d'un solide accord de la part des entités auditées.

41. La fonction d'audit interne a continué de publier des [résumés de ses rapports d'audit interne](#) après leur parution, accompagnés des réponses de la direction. À ce jour, tous les résumés des rapports parus entre 2017 et 2022 – 102 au total – ont été affichés sur la page Web de l'audit interne.